



COPIL LEAF

28 mai 2014

Participants

Du projet LEAF

Aude BINET, FLAME

Thomas DUBERTRET, ALE agglomération lyonnaise

Nicolas CATTIN, ALEC Montpellier

François Sivardière, ALEC Grenoble

Nicolas PICHOT, ALEC 42

Fabien GOUTAGNEUX, ALEC 42

Du comité de pilotage

Luc FLY SAINTE MARIE, ENEOS, administrateur au sein de l'association Planète Copropriété

Patrick ALFANO, ADEME

Nicole CHAVRIER, Crédit foncier de France

Eric SEMBLAT, Crédit foncier de France

Sophie DIDIER, Crédit foncier de France

Solenn le GUEN, Direction Générale de l'Énergie et du Climat, Le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

Christophe SCHEUER, Directeur Général du BECT

Jean Marc VIE, ARC

Ordre du Jour

- Le contexte

- Le programme (objectif et planning)
- Les cas d'étude
- Les premiers enseignements

Présentation du programme (objectifs et planning)

La présentation du programme soulève les questions suivantes :

Question : Est-il possible d'atteindre les objectifs de rénovation des copropriétés dans un si court délais ?

Réponse : l'objectif du programme n'est pas la fin des travaux dans les 3 ans du programme mais le vote des travaux.

La présentation des cas d'études

La présentation des cas d'études soulève les questions suivantes :

L'angle de LEAF semble énergétique alors que la rénovation en copropriété est souvent globale : travaux d'entretien à prévoir

Réponse : LEAF vise à utiliser les DPE pour répondre à la dimension énergétique d'un projet de rénovation. Le guide méthodologique et l'accompagnement des ALE abordent les autres aspects de la rénovation : entretien, confort, valeur du logement ... Pour plus de renseignements, voir le rapport de visite réalisés par les ALE

Comment est intégrer l'approche financière dans les projets. Des participants expliquent que le coût et les financements possibles sont des moteurs de la prise de décision

Réponse : Au stade d'accompagnement actuel des copropriétés présentées, la question du financement n'est pas encore abordée. Cette question est prévue et sera abordée avec les copropriétaires lors de réunions ultérieures. Les ALE intègrent toujours une dimension financière dans leurs accompagnements.

Autres remarques :

Ne pas laisser de côté la question financière trop longtemps :

- l'annoncer suffisamment en amont car les gens vont avoir à réfléchir sur leur financement
- Dès l'audit, insister sur ces aspects-là = même à travers l'outil BIC qui est en amont de l'audit énergétique.
- Il est important de connaître la santé financière de la copropriété

L'énergie ne sera jamais l'élément unique et déclenchant d'une rénovation en copropriété

- Il faut donc remettre le projet de rénovation énergétique dans le contexte globale de la copropriété (santé technique et financière).
- Ne pas oublier d'annoncer les bénéfices également (économies d'énergie)

Dans un premier temps, il est possible d'évoquer les solutions qu'il y a sans les chiffrer.

Les ALEC soulèvent la question de visibilité sur les aides financières dont beaucoup s'arrêtent fin 2015.

Remarque de la DGEC : des discussions sont en cours à ce propos au ministère

A transmettre au COPIL

- Les conclusions du WP2 (niveau français et européen)
- Le rapport de visite réalisé par l'ALEC de Montpellier
- La présentation du COPIL

Prochain COPIL

Décembre 2014